

M. Charles Driessens parle le langage de la raison. Puis, le vogue de son enseignement indique qu'il ne préchoie pas dans le désert.

UNE AFFICHE DE LA G. O. T. L'Union des Syndicats de la Seine adresse aux travailleurs les conseils suivants :

Les boulangers ont augmenté le prix du pain dans une proportion de 100 p. 100. Le prix normal de la farine est de 100 francs, les gréniers étant encore pleins de blé.

Les restaurateurs saisissent la balle au bond, dévalent à la vendue, puis de demie portion, que l'on vend à 0 fr. 10 en plus par litre. Quoique dans les années d'abondance, le prix des portions soit resté toujours le même.

Lorsque les viticulteurs se révoltent parce qu'ils ne peuvent douler leur vin, car ils en avaient trop, l'on payait toujours à Paris, — malgré aussi la suppression des droits d'entrée, — le vin à 0 fr. 35 à 0 fr. 40 la chopine, et à 0 fr. 30 de demi-litre au restaurant.

N'allez pas dans les restaurants qui ont augmenté les prix. Abstenez-vous le plus possible de boire du vin, contentez-vous de la vendue, puis de demie portion, que l'on vend à 0 fr. 10 en plus par litre.

La sureté qui, à quelques années, valut 1 fr. 05 le kilo, descendit brusquement à 0 fr. 55 le kilo. Il remonta petit à petit, et à l'heure actuelle, a atteint le prix de 0 fr. 90 le kilo, sans que l'on puisse en expliquer les causes.

Le prix de la viande suit la même progression, c'est la certitude. Il y a deux catégories de viande, la sèche et celle qui fourrage manqua pour nourrir les bêtes, les éleveurs étant obligés de vendre à l'importer quel prix, le prix de la viande ne diminue pas pour cela.

Cette année, la viande de porc existait en abondance, les bêtes ne manquent pas de nourriture, la viande est chère. Tout cela est dû, contre lequel nous devons protester, nous défendons.

La condamnation du « Sillon » par le pape

La condamnation du Sillon est l'aboutissement d'une série de décrets et de conflits avec les représentants de l'autorité religieuse.

Il y a dix ans, le 15 mai 1920, le cardinal Rampolla écrivait en son nom : « Le but et les tendances du Sillon ont hautement pu à Sa Sainteté ».

Pie X fut touché par les lettres de M. Sanguier. Dans le mois qui suivit son élection au pontificat, il écrivit à M. Sanguier, Pie X le regardait avec une véritable chaleur de cœur, leur entretien s'étant poursuivi jusqu'à l'heure où des instituteurs se réunissaient.

Et M. Sanguier emporta de sa visite l'impression que le pape l'approuvait entièrement. De même au mois de septembre 1904, alors que Pie X lui adressait ses félicitations pour son livre, il dit que nous vous aimons et que désormais chacun de vous pourra nous considérer non pas seulement comme un père, mais comme un ami.

C'est à partir de 1906 que les incidents importants se produisirent. Un congrès du Sillon était annoncé à Brest le 4 août. La veille, Mgr Dubillard, évêque de Brest, aujourd'hui cardinal de Choiseul, interdisait à tous ses prêtres et à tous ses séminaristes d'assister et de prêter les associations catholiques affiliées à la Fédération diocésaine de ce point de vue.

Après le 1907, Mgr Gueure, évêque de Bayonne, alla à Rome. Le Sillon avait été l'objet de marqués de désapprobation et de réprobation. Le prélat en certifiant le pape qui lui aurait dit :

J'ai des craintes au sujet du Sillon. Quelques évêques de France m'ont écrit pour me demander ce que j'en pense. J'ai des craintes au sujet du Sillon. Quelques évêques de France m'ont écrit pour me demander ce que j'en pense.

Il n'est pas que les évêques entrant dans cette association ; paraissent se laisser guider par des laïques. Or, ils sont constitués, eux, pour guider et conduire. En outre, c'est un mouvement purement laïque, totalement confessionnel, et qui se propose de poursuivre un idéal politique et pas autre chose, tout en se plaçant en dehors de la hiérarchie catholique.

Quelques temps après, M. Sanguier était reçu en audience par le pape et c'est alors qu'il constata un changement de attitude à l'égard du Sillon. Il en revenait avec les conclusions suivantes, considérées comme le résumé de ses entretiens avec Pie X et avec le cardinal Merry del Val :

1° Le Sillon, mouvement laïque, se propose de réaliser en France une République honnête, juste et fraternelle. Sa situation est satisfaisante, il use d'un droit que nul ne saurait lui contester ;

2° Le Sillon veut puiser dans le christianisme une force et des vertus sociales, sans qu'individuellement, les prêtres se doivent de s'opposer à son développement ;

3° Si, comme évêques, les prêtres peuvent avoir des opinions et des préférences politiques et sociales particulières, comme prêtres ils sont à l'ouï, et par conséquent leur place n'est pas, d'une façon générale, parmi les propagandistes publics ni les membres militants du Sillon ;

4° Dans des cas particuliers ils peuvent se départir de cette réserve et s'opposer à la propagande dirigée par le Sillon ; mais alors il faut évidemment que leur éveil y consente.

Ceci n'empêcha pas le cardinal Luçon de signaler, en vue du congrès qui se tint à Reims au mois de novembre 1907, que l'autorité diocésaine devait être tenue au courant de ce qui se passait au sein du Sillon. L'archevêque de Reims devait d'ailleurs renouveler à plusieurs reprises, avec plus d'insistance et de netteté encore cette manifestation hostile.

Un grand nombre de ses collègues l'imprimèrent, et M. Moniot publia une brochure composée presque exclusivement de lettres d'évêques condamnant le Sillon ou faisant des réserves à propos de son action.

L'événement le plus grave pour le Sillon date du mois de janvier 1910, et pouvait faire prévoir la condamnation solennelle.

Le 24 décembre 1909, Mgr Duparc, successeur de Mgr Dubillard sur le siège de Quimper, publiait cet avis :

Nous rappelons au clergé qu'il est tenu rigoureusement de s'abstenir de toute collaboration avec le mouvement du Sillon et qu'il ne doit par conséquent ni s'abonner à la revue du Sillon, ni à l'Éveil démocratique hebdomadaire ou quotidien, ni lire, ni en favoriser la propagande ou la lecture.

Il en faisait part au Vatican et il recevait, quelques jours plus tard, du cardinal Merry del Val, la lettre suivante, datée du 13 janvier 1910 :

Monsieur, J'ai reçu votre lettre du 28 décembre dernier, le rapport que Votre Grandeur m'adressait sur les séances du conseil de vigilance de son diocèse.

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ces documents et de les adresser à Sa Sainteté, qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du Sillon et de l'Éveil démocratique.

C'est alors que Mgr Migon, archevêque d'Albi, intervenant en faveur de l'œuvre fondée par M. Sanguier, écrivait à Mgr Migon :